

Rapport Moral et Rapport d'activité de l'Association Saint Bernard
Assemblée Générale du 18 juin 2016 (Mairie du 4^{ème} Arrondissement)

Présentation de l'association Crèche Saint Bernard :

L'association réunit 3 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) sur le 1er et le 4ème arrondissement de Lyon :

- Le site du « Gros Caillou », 171 Boulevard de la croix rousse, 69004
- Le site de « Vaucanson », 15 Rue de Vaucanson, 69001
- Le site de « Melba », 61 Rue Chazière, 69004

En annexe, vous trouverez l'historique de l'association et ses missions

I. L'accueil (quantitatif et qualitatif) :

Ces 3 sites totalisent 144 berceaux et ont permis d'accueillir sur 2015 284 enfants et leurs familles, ce qui représente un taux de rotation de presque 2 enfants par berceau.

L'accueil proposé est diversifié pour répondre au mieux aux besoins des parents : accueil collectif régulier ou occasionnel, accueil familial (voir annexe), accueil d'urgence. De plus, les amplitudes horaires varient selon les sites afin d'augmenter encore la diversification de l'offre vis-à-vis des parents des deux quartiers concernés.

	Site	Berceaux	Ouverture	Fermeture	Amplitude	Nb d'heure
Crèche Multi accueil	Gros Caillou	56	7h30	18h15	10h45	
Crèche Multi accueil	Vaucanson	31	7h30	18h15	10h45	
Crèche Multi accueil	Melba	23	7h30	18h45	11h15	
Crèche Familiale	Melba	22	8h00	18h00	10H00	
Halte Garderie	Melba	12	8h00	18h00	10H00	
		144				241 813

C'est également un accueil qui s'adapte à l'enfant et aux besoins de sa famille :

En 2015, un travail avec les écoles maternelles du Gros Caillou et Raoul Duffy a permis d'adapter l'accueil sur le principe d'un dispositif passerelle pour deux **enfants en situation de handicap**, avec un accueil la matinée à l'école, puis à la crèche à partir de 11h.

Depuis plusieurs années, les équipes travaillent, au sein d'une commission, l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chroniques. Ce travail, soutenant pour les équipes, permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille, d'adapter l'accueil et l'accompagnement jusqu'à la scolarisation et également de mettre la famille en lien avec les partenaires du réseau. 5 enfants et leur famille ont ainsi été accompagnés en 2015.

Avec les nouveaux rythmes scolaires (depuis la rentrée 2014), on constate une baisse de l'accueil en **extra-scolaire**, toutefois 11 enfants de plus de 3 ans ont été accueillis en 2015. Les équipes se sont adaptées pour un accueil uniquement sur les vacances scolaires, avec quelques demandes encore pour les mercredis (enseignement privé).

L'association répond également aux orientations du projet social de la ville de Lyon sur **l'accueil d'urgence**. En 2015, 7 enfants ont pu être accueillis dans ce cadre, sur une période très courte en attente d'une solution pérenne.

Quelques chiffres :

Le nombre d'heures réalisées en 2015 s'est élevé à 241 813 et le taux d'occupation a été de 70%. Ceci permet de répondre à l'un des critères de financement fixé par la CAF (taux supérieur ou égal à 70%).

Evolution de l'activité de l'Association Saint Bernard										Salariés	
Nb de berceaux : 144										au 31 / 12	
	Amplitude horaire	nombre d'heures réalisées	taux d'occupation	coût / h	coût par place	enf accueillis	turn over	Nb familles	budget de fonctionnement	Nb Salariés	Eq. Temps plein
2015	345 150	241 813	70%	10,14	17 020,35	283	1,96	254	2 450 931	65	56,00
2014	343 294	244 861	71%	9,97	16 965,26	306	2,12	193	2 442 998	69	57,82

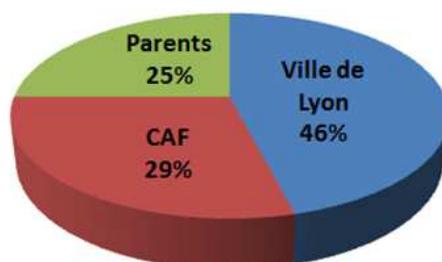
Par ailleurs, **le respect du contrat entre la crèche et chaque famille** au niveau des heures d'accueil prévues est important. En effet, cela a d'abord un impact direct sur l'organisation de l'accueil des enfants et des parents au sein des équipes. Mais cela a aussi un impact sur notre relation avec la CAF qui comptabilise le temps réel de présence des enfants et pour qui tout écart important est considéré comme du temps d'accueil disponible pour d'autres enfants. C'est la raison pour laquelle l'association a décidé d'installer des badgeuses pour enregistrer l'entrée et de la sortie des usagers. Grâce à la participation de tous (les parents et aussi les enfants), les déclarations sont aujourd'hui conformes à la demande de notre financeur.

II. Nos partenaires-financeurs :

La **ville de Lyon** - Partenaire qui participe à notre financement à hauteur de 46%. Note collaboration est également réelle sur la plan qualitatif de la politique petite enfance de Lyon, aux travers de nos échanges :

- au niveau des arrondissements avec les élues de la petite enfance (1er et 4ème arr.), lors de rencontres régulières et de par notre participation aux permanences PAIPE (points accueil information petite enfance) et des commissions d'admission.
- au niveau de la mairie centrale par notre participation active au Projet Social d'Arrondissements permettant une mise en adéquation des offres face aux besoins des familles, ainsi que notre participation au Conseil consultatif de la ville de Lyon.

La **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)** - Partenaire qui participe à hauteur de 29% au financement de nos prestations par le biais de la PSU (prestation de service unique). Son soutien financier aux EAJE s'est poursuivi en 2014 avec l'augmentation de la PSU qui est passée de 4,44€/h (2013) à 4,59€/h (2014) selon les critères suivants : le taux de facturation, l'attribution des repas et des couches.



III. L'environnement de travail (les locaux) :

Tous les ans, des travaux sont réalisés sur l'ensemble des sites, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil et l'environnement des professionnels.

A nouveau l'année 2015 a été riche en maintenance, réparation et amélioration des locaux. Nos remerciements à l'inépuisable Mr Clémenton (papa, administrateur au CA depuis 2012) qui apporte son expertise et son aide précieuse aux directrices pour le suivi des travaux des 3 sites. Ainsi, la structure de motricité à Melba, l'étanchéité de la terrasse en Rez-de-chaussée au Gros Caillou, le réaménagement du coin repas aux confettis en collaboration avec l'équipe et la réalisation d'un placard sur mesure à Vaucanson ont fait partie des belles réalisations de 2015 pour le confort des équipes et des enfants. Sans oublier le suivi des projets de réparation et de maintenance (VMC, cumulus, Sols, dégâts des eaux, alarme incendie, ...) qui ont rythmé l'année.

Nous avons également pu avancer sur la réflexion autour du site du gros caillou qui héberge le pôle administratif et la cuisine des 3 sites. Depuis décembre 2014, nous travaillons avec la mairie et la CAF sur la réhabilitation du bâtiment historique de l'association dont la ville est propriétaire. Ce projet permettrait l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des usagers, ainsi que du bilan énergétique des locaux et la rénovation et la préservation d'un patrimoine.

La canicule : Juillet 2015 a été particulièrement éprouvant pour les équipes et les bébés sur les salles du Gros Caillou. Un grand merci aux équipes qui ont su trouver des solutions pour réduire la chaleur et veiller à la santé des enfants. L'équipe de direction reste particulièrement vigilante sur ce site, et travaille avec les professionnels en interne et en externe sur la continuité de l'accueil en cas de fortes chaleurs. Par exemple : L'accessibilité de la terrasse en RDC, après la réalisation des travaux d'étanchéité financés par la mairie, a permis aux plus grands de trouver un endroit (presque) frais, et en 2016 des toiles parasols seront installées sur la terrasse du toit. Cet aspect sera pris en compte lors de la rénovation des salles de vie de ce bâtiment (climatisation, isolation des fenêtres, ...). Pour l'été 2016, le site du Gros Caillou fermera ses portes pour 6 semaines à partir du 13 juillet, afin de commencer la première phase des travaux, réduisant d'autant la période d'exposition aux fortes chaleurs sur ce site.

IV. Les professionnels, qualifiés et formés :

L'association emploie 65 salariés pour 56 équivalents temps plein (au 31.12.2015). Nous apportons une attention toute particulière à veiller à ce que plus de 95 % de l'effectif soit en contrat à durée indéterminée afin de limiter les phénomènes d'instabilité et de précarité professionnelle au sein de nos structures. Rassemblés en 4 pôles, les salariés jouent un rôle majeur dans la qualité de l'accueil et le fonctionnement de l'association :

- Le pôle éducatif regroupe 25 auxiliaires de puériculture, 6 auxiliaires petite enfance, 7 éducateurs de jeunes enfants, 8 assistantes maternelles, une psychologue, une psychomotricienne et deux médecins pédiatres rattachés à nos établissements.
- Le pôle administratif est constitué d'une comptable et deux agents administratifs
- Le pôle technique est composé d'un cuisinier, un factotum et 6 agents de service

- Le pôle de direction est constitué d'une directrice présente sur chaque site, dont une directrice coordinatrice

La présence des médecin, psychologue et psychomotricienne participe à la qualité de l'accueil, ce sont des personnes ressources pour les professionnels et également pour les parents :

- La psychologue est présente un jour par semaine sur les trois structures de l'association. Elle peut observer les enfants au sein des groupes et échanger avec les équipes, recevoir les familles en entretiens individuels, accompagner les équipes autour de projets spécifiques (ex: observation) ou d'accueil plus individualisé pour des enfants en difficultés. En 2015, une nouvelle psychologue a rejoint l'association, pour faire face aux contraintes d'organisation.
- La psychomotricienne est présente de la même manière et participe à l'observation spécialisée des enfants et aux temps d'échange avec les équipes.
- Le médecin est présent sur l'association une matinée par semaine et lors des visites d'entrée et des visites préventives de suivi des enfants accueillis. Il participe également aux temps d'échange avec les équipes.

Des temps ressources réguliers pour les professionnels :

Depuis 2014, et dans le cadre de l'analyse de la pratique professionnelle, les équipes des 3 structures participent à des temps de réflexion animés par une psychologue extérieure à la crèche. Ces rencontres mensuelles permettent aux professionnels des échanges et une prise de recul sur les situations du quotidien, les préoccupations pour un enfant ou la gestion des relations (en équipe ou avec les familles).

En 2015, les équipes ont également poursuivi les réflexions initiées depuis plusieurs années autour de l'accueil de l'enfant différent (en situation de handicap ou porteur de maladie chronique) et de l'accueil des familles. Deux commissions se sont ainsi réunies tous les deux mois pour permettre le partage d'expériences et de situations, la réflexion sur des réponses aux problématiques communes et la mise en place d'outils. Au moins un professionnel de chaque équipe assiste à ces commissions organisées sur le temps de travail.

Enfin des réunions entre EJE de l'association, en équipes et entre équipes d'un même site permettent de réfléchir à des projets communs et à une certaine cohérence pédagogique.

La formation professionnelle est une priorité reconnue pour l'Association :

La formation répond à deux objectifs principaux : garantir un accueil de qualité et favoriser au sein des établissements l'acquisition de compétences et l'évolution ou la mobilité professionnelle. Ainsi le budget de formation est optimisé et dépensé dans sa totalité chaque année. 1370 heures de formation ont été suivies en 2015. Les thèmes abordés étaient orientés sur le développement des compétences : observation, massage de l'enfant, langue des signes, la connaissance de soi (gestion du stress). Plus particulièrement, L'équipe des Scoubidou a bénéficié d'une formation avec l'association «la Souris Verte » pour une réflexion plus approfondie sur l'accompagnement des enfants présentant des troubles envahissants du développement (TED).

De plus, chaque année, une journée pédagogique est proposée à l'ensemble des salariés de l'association. Les enfants n'étant pas accueillis sur les sites cette journée-là, ce choix de formation est en lien avec la vie associative. Cette année, la journée du 11 décembre a été consacrée à la

découverte de la communication non violente (CNV) et animée par Catherine Schmider, formatrice au sein de l'association CNV Rhône-Alpes.

Une volonté de transmettre et de former :

Dans une démarche motivée de transmission et de remise en question des pratiques, l'association accueille chaque année en stage ou en apprentissage des élèves d'horizons divers (CAP Petite Enfance, Bac pro Service à la personne, Auxiliaires de puériculture, Infirmières et infirmières puéricultrices, Orthophonistes, Educatrices de Jeunes Enfants (EJE - DF4), Apprentis en alternance. L'association a signé en 2013, pour une durée de 3 ans, un contrat de génération qui favorise la transmission des compétences entre une professionnelle de plus de 57 ans et une professionnelle de moins de 26 ans.

V. Nos partenaires avec lesquels nous co-construisons le monde de la petite enfance et qui nous accompagnent dans nos projets :

Le **Conseil général** est notre organisme de tutelle, nous interagissons avec ce partenaire à travers différentes institutions, telles que :

- La **PMI** (Protection Maternelle et Infantile). Nous avons des relations basées sur la qualité de l'accueil des enfants, la mise aux normes des bâtiments et le suivi des professionnels (agrément des assistantes maternelles).

- la **CDAJE** (commission départementale de l'accueil des jeunes enfants), composée de représentants du Département, de la CAF, des mairies, d'associations ou d'organismes privés gestionnaires d'établissements et de service d'accueil. La CDAJE propose des mesures ciblées sur la cohérence des politiques et des actions en faveur de l'accueil des jeunes enfants dans le Rhône. Lors de la dernière rencontre en septembre 2013, la CDAJE a ouvert une commission « crèches familiales » composée des crèches familiales du département, du Service accueil familial (SAF) et de la CAF, dont l'objectif était de construire un référentiel « crèche familiale » permettant de faire connaître et développer ce mode de garde. L'année 2014 a vu aboutir cette réflexion menée conjointement avec les autres crèches familiales associatives de LYON au niveau départemental par l'élaboration du document intitulé « référentiel crèche familiale » pour promouvoir la connaissance et le développement des Crèches Familiales sur le Rhône.

Le **Conseil Général** nous soutient aussi financièrement avec une subvention annuelle de 7 000 euros pour l'accueil des familles en situation difficile et des enfants en situation de handicap ou porteur de maladie chronique.

La FEHAP (la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne) - L'association participe au « groupe crèche » de la FEHAP qui se réunit régulièrement. Ce groupe rassemble les responsables d'EAJE de toute la France. L'intérêt de ces échanges est de partager les expériences et de se tenir informés des nouvelles politiques « petite enfance » à l'échelon national.

Le p'tit monde des pentes - Nous avons signé une convention de partenariat (incluant également le Vinatier et la Croisée) avec ce Lieu d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**) géré par l'association de gestion des centres sociaux de la croix rousse. L'objectif du lieu est de rompre l'isolement, de favoriser l'échange et le partage. Notre partenariat se concrétise par la présence de 2 professionnelles, 3 fois

par mois, pour l'accueil des enfants et de leurs accompagnants. Isabelle Pillot (psychologue de la crèche) et Ghislaine Bartier (directrice coordinatrice) participent également au comité de pilotage de ce lieu.

La Croisée - Un partenariat signé il y a 20 ans avec ce Centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) nous permet d'accueillir 2 enfants en dehors des commissions d'admission sur les sites de Melba et Vaucanson.

Le « réseau de prévention précoce de la maltraitance » - Notre association fait partie du réseau de prévention précoce et une Educatrice de Jeune Enfants et la psychologue de la crèche participe aux rencontres. Qu'est-ce que ce réseau ? *« Créé il y a 25 ans sur les pentes de la croix rousse et qui regroupe des représentants de tous les types de structures d'accueil, ainsi que les professionnels sociaux et médicaux accueillant le public "petite enfance" et leurs familles. Ce réseau, avec l'appui de la ville de Lyon a d'abord organisé des formations interprofessionnelles, spécifiquement autour de la question de la prévention précoce. Il s'est ensuite attelé à créer un lieu d'accueil parents-enfants qui a ouvert en 2002 et existe toujours. Aujourd'hui ce réseau fonctionne avec une dizaine de personnes venues d'autant de structures, toutes du quartier. Son fonctionnement s'est élargi au-delà sur seul objectif de prévention. Au cours de réunions mensuelles, ces professionnels échangent des informations, prennent le temps de la connaissance réciproque des métiers et des structures qui le composent et prennent des initiatives ponctuelles adressées à l'ensemble des professionnels du secteur ¹ ». Selon Bernadette Vivier-Merle, directrice du site de Vaucanson, « Ce travail de partenariat, très fort sur le 1^{er} arrondissement, est essentiel pour permettre un accueil de qualité des enfants et de leurs familles et de pouvoir les orienter en toute connaissance et en toute confiance lors de difficultés. Cette réflexion commune tend à améliorer notre pratique, à identifier les manques éventuels et à faire des propositions. »*

L'ACEPP Rhône (association des collectifs enfants parents professionnels) est une association ressource pour notre structure dans l'accompagnement des parents-administrateurs et des projets des structures associatives dans le monde de la petite enfance. En 2015, dans la continuité de l'écriture toute récente du projet social de l'association, nous avons souhaité poursuivre notre réflexion entre parents, parents-administrateurs et professionnels autour des valeurs regroupées sous le Label Parental ACEPP et que nous avons identifiés dans notre projet social : *caractère non lucratif, place des parents et coopération parents- professionnels, individualisation, ouverture à tous et ancrage dans le territoire.* (Vous trouverez les détails de ce projet dans les projets évoqués ci-dessous)

Et également les différents acteurs du quartier, avec lesquels nous avons une collaboration au long court, pour des activités régulières ou des projets ponctuels : les écoles maternelles (Gros Caillou, Raoul Dufy), la ludothèque (place Satonay), la kafet ô momes, la MEJ, les bibliothèques (Municipale, Centre social Pernon), Cinémioche, les Crèches parentales (Kindertreff, Ribambelle), le théâtre des clochards célestes.

1 De Catherine Hurtig-Delattre sur le site <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>

VI. Les projets de l'association

1. le projet social

2013 a vu l'aboutissement de la refonte du projet social. Initié en 2011, la réflexion des administrateurs, accompagnés de l'ACEPP Rhône, et avec l'aide précieuse des professionnels, a abouti à l'émergence des valeurs que l'association souhaite porter :

Egalité, Laïcité, Ethique, Solidarité, Partage, Respect

Et à la déclinaison de notre raison d'être autour des 4 grandes orientations ci-dessous :



Le projet social a déjà été présenté aux parents lors d'une fête dédiée qui a eu lieu le 1 février 2014, moment festif d'échange avec les parents et également avec les partenaires qui nous accompagnent dans notre mission. Une rencontre avec l'ensemble des salariés a eu lieu le 20 mai 2014, pour la présentation dans son ensemble du projet, dont les valeurs et les orientations sont reprises dans les projets éducatifs.

Ce qui reste à faire : un travail de présentation de ce projet social tant au niveau du document en lui-même, qui compléterait la plaquette déjà diffusée, que d'un support sur diapositives pour relayer nos valeurs / orientations auprès de nos partenaires.

2. les projets éducatifs (et pédagogiques) :

Les équipes du site du **Gros Caillou** ont construit leur projet éducatif sur le thème de l'estime de soi.

Intitulé « De la bienveillance à l'estime de soi » ce projet, en cours de finalisation, porte sur :

- le sentiment d'appartenance
- la connaissance de soi et des autres
- se sentir en confiance pour réussir, réussir pour acquérir la confiance

Les équipes des sites de **Melba** et de **Vaucanson** ont finalisé leur projet éducatif sur le thème de « La bienveillance et l'épanouissement de l'enfant » autour de 6 points clés que chaque site a commencé à décliner en projets pédagogiques :

- Accueillir
- Etre bienveillant
- Respecter le rythme de l'enfant
- Accompagner la sociabilisation
- Permettre l'expérimentation
- Travailler en partenariat

L'équipe du site de Vaucanson a finalisé en 2015 la réflexion concernant le projet pédagogique sur le thème de l'accueil. En 2016, deux documents seront édités : un document de travail support pour les professionnels et un document synthétique à destination des parents (dont vous trouverez ci-dessous un extrait de la première page)

PROJET PÉDAGOGIQUE VAUCANSON



Association
de crèches
St. Bernard
Vaucanson

*Le projet pédagogique est un outil de références et de **valeurs communes** auquel l'équipe adhère, un outil de transmission pour les familles et les partenaires.*

*Il permet d'**améliorer la qualité de l'accueil** en questionnant nos pratiques pour les faire évoluer. Ce document est une synthèse du projet pédagogique de la crèche Vaucanson révisé en 2015 par l'équipe de professionnels.*

La parole est au cœur de notre pratique pour nourrir notre cheminement commun.

Nous travaillons autour de cinq grands axes :



3. le label parental ACEPP :

Cette démarche fait suite à l'élaboration de notre Projet Social, achevé en 2013, et à travers lequel nous avons pris conscience de la dynamique parentale de l'association. Ainsi, l'existence de ce label permet la mise en lumière du projet parental de notre association. Il représente :

- Un outil qui nous permet de dire ce que l'on fait déjà, de valoriser la qualité de l'accueil et également sa diversité.
- Une manière d'afficher notre identité parentale, envers nos partenaires, les parents et les professionnels.
- Une manière également de reconnaître et de valoriser la place de chacun dans la structure (parents-professionnels) et de prendre conscience de la richesse des interactions parents-professionnels au sein de l'association.

Dans cette démarche Agnès Tron, coordinatrice du Label Parental de l'ACEPP Rhône, a animé 6 rencontres autour des 4 thématiques du label :

- Recherche de la qualité d'accueil de l'enfant, préoccupation première
- Place des parents, reconnue et effective
- Place des professionnels, garante du fonctionnement
- Coopération parents-professionnels au sein de la structure gestionnaire

A la suite de chaque rencontre, le groupe parents-professionnels de St Bernard s'est réuni à nouveau pour compléter et finaliser l'écriture d'expériences. Au-delà de l'obtention du label, pour lequel nous avons remis notre dossier de candidature en mai 2016, le fort taux de participation (les vendredis matins) a montré la très grande implication et l'intérêt de tous (parents et professionnels) pour la démarche. Cela, en soit, est déjà une grande richesse pour l'association.



4. les projets d'équipes :

Les professionnels ont pu proposer tout au long de l'année 2015 des rencontres avec les parents lors :

Des réunions de rentrée, moments privilégiés d'échanges entre parents et professionnels et entre parents. C'est un moment important de l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la crèche. Il permet aux parents de tisser des liens entre eux, de mieux connaître les professionnels et de comprendre le fonctionnement de la crèche et les temps forts qui rythment la vie des enfants.

Des moments festifs pour accueillir les parents, leur permettre de se rencontrer, célébrer avec les enfants des moments importants de l'année et leur faire découvrir leur environnement (dans et hors les murs). Ces moments se déclinent sur chaque site selon les initiatives des équipes : Rendez-vous mensuels pour célébrer les temps forts de l'année (Melba), Goûters des parents et Carnaval (Gros Caillou), Café des parents avec ou sans les enfants (Vaucanson), Pot de fin d'année inter-salle pour créer du lien et favoriser les passages.

Et également des projets qui ont été le fil rouge des équipes tout au long de l'année :

A **Vaucanson**, dans la continuité de la réalisation en 2014 de la fresque sur les saisons en commun avec les familles, les équipes ont démarré en septembre 2015 un projet en partenariat avec l'association « La Légumerie » autour du jardinage. L'idée étant de permettre aux enfants et à leur famille de renouer des liens avec la nature et son cycle en fonction de la saisonnalité et leur

permettre de découvrir et de suivre la plantation, la pousse, la récolte, la cuisine et la gestion des déchets avec le lombricompostage. Ce projet a également un volet intergénérationnel en lien avec l'EHPAD Bon Secours. Nous avons également souhaité associer les familles à ce projet (ateliers de fin d'après-midi). Nous souhaiterions également participer au projet porté par un collectif d'habitants du quartier autour du Jardin des Simples pour la création d'un jardin partagé.

A **Melba** un partenariat a été initié début 2015 avec la maison de retraite « la colline de la soie », permettant de créer du lien entre deux générations, ainsi un groupe de seniors et un groupe d'enfants se rencontrent tous les mois (à la crèche ou à l'EHPAD) autour d'un thème précis (jeux dans le jardin, atelier peinture, goûter de Noël), c'est l'occasion pour les deux populations de découvrir l'autre, son environnement et de partager ensemble des moments de vie.

Au **Gros Caillou**, la perspective d'une sortie dans une ferme pédagogique en périphérie de Lyon a donné le ton à cette année 2015, ainsi le thème de la ferme et des animaux a rythmé les activités des enfants. Ce sont une vingtaine d'enfants de + de 2 ans, accompagnés de quelques parents, qui ont pu tenter l'expérience, si porteuse qu'elle s'est renouvelée en 2016. Les enfants ont également accueilli en pension des œufs sous couveuse pendant 3 semaines qu'ils ont vu éclore.

L'équipe des Pop-Corn (groupe inter-âge) a initié en Juin un projet de communication en langue de signe (le français signé). L'objectif étant de donner à l'enfant un moyen d'expression avant que n'apparaisse la parole, visant à réduire la frustration du jeune enfant, le rendant ainsi autonome dans l'expression de ses besoins et favorisant le développement de l'estime de soi. Ce projet a été relayé auprès des familles lors d'une soirée conférence avec l'association « Signe avec Moi » et tout au long de l'année par la transmission faite aux parents des nouveaux signes proposés aux enfants. L'équipe des confettis (groupe de 3 mois à 24 mois) se sont formés au massage et au portage des bébés, pour les accompagner et les rassurer.

Les équipes travaillent également en **lien avec les partenaires et autres professionnels** pour échanger sur les pratiques, prendre du recul et mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles :

Le projet d'observation fine soutenu par les psychologues, qui avait été initié à Vaucanson, a essaimé sur l'ensemble des 3 sites. L'objectif étant pour les équipes d'améliorer leur connaissance des enfants et de prévoir si nécessaire un projet d'accueil individualisé et un temps d'échange avec les parents autour des observations réalisées.

Le partenariat privilégié avec les écoles maternelles du Gros Caillou et de Raoul Duffy pour la mise en place d'un dispositif passerelle a permis l'aménagement du rythme scolaire de deux enfants en situation de handicap. Ainsi l'enfant prend part à la vie scolaire le matin et est ensuite accueilli à la crèche à partir de 11h. (Gros Caillou et Vaucanson).

Ou tout simplement pour créer du lien, ouvrir des horizons et faciliter les transitions :

Depuis septembre 2014, un partenariat avec la ludothèque du 1^{er} arrondissement permet de proposer aux parents un temps de jeux avec leur enfant (en fin de journée de 16h30 à 18h) et de découvrir ce lieu. C'est également le cas avec les autres associations et institutions du quartier, telles que : les écoles maternelles avant l'entrée des enfants en classe de maternelle, les bibliothèques, la kafet o mômes, ...

VII. La vie associative

1. L'implication des parents dans la vie de la crèche :

Des initiatives portées par les professionnels ou les parents permettent à chacun de s'approprier le lieu pour que jaillissent des projets, des liens, des initiatives, etc... Ainsi, tout au long de l'année les parents sont sollicités pour des activités avec leurs enfants au sein de la crèche et sur d'autres lieux (bibliothèque, ludothèque, théâtre, ferme, ...),

Ce sont également des temps de réflexion autour de la Petite Enfance (journée de l'URIOPPS, questionnaire sur les néophobies du centre Paul Bocus) et de la vie à la crèche (commission projet social, Label parental, Débat sur les couches lavables, ...)

Ce sont des espaces pour créer des liens entre parents, avec les professionnels, entre enfants qui sont de véritables vecteurs d'insertion dans le quartier. Que ce soit lors des rencontres sans enfant (café des parents, réunions de rentrée, rencontres à thème) ou des moments partagés avec les enfants (activités, fêtes, ...), toutes ces initiatives permettent de créer des liens pour maintenant, et pour après.

2. Conseil d'administration :

Missions du CA :

Responsabilité politique >> organe garant des valeurs et des orientations de l'association, du projet d'établissement (Projet Social, Projets Educatifs, Projets Pédagogiques, Règlement Intérieur)

Responsabilité financière >> pérennité dans la gestion et obligation de « rendre des comptes »

Responsabilité d'employeur >> Convention collective, Mutuelle, ...

Responsabilité représentative >> Institutions & Partenaires, vie locale, représentation des parents.

Une partie des responsabilités du CA est déléguée et mise en œuvre par la direction de la crèche, en plus des responsabilités techniques qui incombent à la direction (nous ne sommes pas sur le mode de fonctionnement d'une crèche parentale).

Sa composition, son fonctionnement et ses actions :

Le CA en 2015 est composé de 17 administrateurs, élus lors de l'AG du 25 juin 2015, pour un mandat de 1 an renouvelable sans limite de temps. Ce sont des parents bénévoles ayant ou ayant eu un enfant accueilli au sein de l'association. Ils élisent le bureau, qui est composé d'une présidente et vice-présidente, d'un trésorier et trésorière adjointe, d'une secrétaire et secrétaire adjointe.

En 2015, nous nous sommes réunis 9 fois, autour de sujets apportés par les administrateurs ou la directrice : les travaux, le projet d'amélioration du site du gros caillou, le Label parental, la mutuelle, la solidarité entre parents, le projet social, la représentation auprès des institutions, le dialogue social, ...

L'objectif pour l'administrateur n'étant pas de tout comprendre (car le monde de la PE est vaste), mais bien de mettre sa compétence au service de l'association. Cela peut prendre des formes variées dans l'investissement, mais le nombre va permettre d'ouvrir les débats et d'enrichir les échanges.

En 2015, la proposition a été faite de limiter les réunions du Conseil d'Administration à 4 (qui permettront de voter les décisions) et de laisser la possibilité aux administrateurs de s'impliquer au sein de commissions qui incluront selon les besoins les directrices, professionnels et parents

(déployer les ressources, avancer en parallèle du CA, se centrer sur un sujet). Ce fût le cas cette année, où de belles réalisations ont été faites grâce à des administrateurs et parents motivés.

Les parents qui ont participé au Conseil d'Administration 2015-2016 sont : Karla Arizmendi, Véronique Benas, Francis Cléménçon, Virginie De-Buttet, Pierre Constantin, Nathalie Cornu, Anne-Claire Demange, Murielle Guillou, Béatrice Hévin, Stéphanie Iguna, Cindy Larrat, Yves LeGoff, Salvatore Loria, Marielle Louise Julie, Valentina Reis, Marie-Gabrielle Sagnes, Patricia Vezaro.

3. les commissions :

Les commissions à l'initiative des professionnels:

Ce sont des réunions de travail qui permettent aux professionnels un temps de réflexion et de trouver des outils et des aides dans leurs pratiques.

La commission d'accueil de l'enfant différent : cette année a été orientée sur la gestion des repas et surtout les intolérances alimentaires (outils, méthodes, protocoles, conduite à tenir)

La commission d'accueil des familles : l'évolution sociétale conduit les professionnels à gérer des situations de plus en plus complexes et ils ont à cœur d'apporter des réponses adaptées

Les commissions portées par les parents-professionnels :

La commission développement durable : Réouverture d'une commission développement durable, pour poursuivre le travail entrepris il y a 4 ans sur l'alimentation locale et « bio ». Cette commission devrait nous donner l'occasion de mettre en place d'autres actions pour nous permettre de réduire notre empreinte sur l'environnement et d'améliorer le bien-être. Depuis octobre 2014, nous fournissons les couches aux familles (selon les prérogatives de la CAF), et notre choix s'est porté sur les couches écologiques du groupe Brocéliande. En 2015, la commission a pu faire le bilan sur l'approvisionnement en produits bio, raisonnés et de saison. Beaucoup reste à faire.

Le café des parents : initié par les équipes, vous avez peut-être été sollicités pour le préparer et l'investir de vos envies ou partage. Ce sont toujours des moments riches de rencontres, aussi si vous êtes intéressés, n'hésitez plus, cet espace vous est dédié ! Sur le site de Vaucanson, le café des parents est proposé une fois par mois (sur un jour différent de la semaine). Sur le site du Gros Caillou, deux cafés ont eu lieu, le tout dernier en mai 2016 a été l'occasion d'inviter la directrice de l'école du Gros Caillou, permettant ainsi une pré-rencontre avec les parents pour les enfants qui seront accueillis en maternelle à la rentrée prochaine.

La commission communication : aujourd'hui le blog, les affiches, les courriers, les emails vous informent. Une équipe de choc a mis de l'ordre et de la clarté dans l'affichage. De belles propositions ont été faites, et un vrai accompagnement aux professionnels a eu lieu sur les supports tels que le projet pédagogique, les calendriers, les menus, ... sans oublier les affiches et l'invitation de notre AG. Notre blog a également fait peau neuve, pour se parer des dessins de notre projet social, et il a été alimenté tout au long de l'année d'articles sur les activités des enfants des 3 sites. Bravo pour cette belle énergie insufflée prête à accueillir la relève.

Commission rencontres à thème : Sur l'exemple de la rencontre qui avait eu lieu autour du sommeil, ou encore la rencontre organisée autour de « signe avec moi », la commission rencontre à thème a vu le jour en 2015. Une réunion avec les professionnels et un sondage auprès des parents ont permis de retenir la thématique : « Limites et autorité ». Ainsi, une première rencontre aura lieu avec un professionnel de la petite enfance fin d'année 2016. Toutefois, en attendant, et en collaboration avec les psychologues de la crèche, des rencontres de soutien mutuel pour les parents ont été proposées de mars à mai 2016 et un autre cycle de rencontre est prévu de septembre à décembre 2016.



Commission fête : Elle a renouvelé la traditionnelle fête de la crèche, étoffée de nouveaux ateliers. C'est un autre temps fort de la vie associative organisé par les parents pour les familles et les professionnels. Elle permet sur une journée de profiter de jeux et spectacles organisés et animés par les parents, de partager un repas type « auberge espagnole », de faire connaissance entre parents des 3 sites dans un mouvement de préparation (montage/démontage) et de partage festif avec les enfants.

Et aussi, des initiatives au fil des besoins de l'association :

Aménagement de "la grande pièce" à Melba est un projet qui illustre bien la collaboration les parents, la CAF, la Ville de Lyon et crédit mutuel. En effet, les murs ont été repeints par des parents bénévoles, la CAF et la Ville de Lyon ont participé par le biais de subventions à cette rénovation et le crédit mutuel a fait un don.

ANNEXES :

L'historique de la crèche Saint Bernard :

Créée par une communauté de sœurs, la crèche Saint Bernard est la deuxième crèche à voir le jour à Lyon en 1850 et répond ainsi aux besoins des familles en milieu urbain (travail des femmes, éloignement des familles). Seize ans plus tard, grâce à l'aide de l'état et à des dons privés, elle se dote d'un bâtiment construit au 171 boulevard de la croix rousse et dans lesquels elle réside encore aujourd'hui en partie. En 1955, elle passe sous des statuts d'association et en 1974 sa gestion est assurée exclusivement par des laïcs. En 1982, l'association de la Crèche Saint Bernard est reconnue d'utilité publique et par la suite deux structures rejoindront l'association, le site de Vaucanson en 1992 (1^{er} arr.), et le site de Melba en 2001 (4^{ème} arr.).

L'objet et la mission de l'association :

La Crèche Saint Bernard a pour but d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans, sans référence à la situation professionnelle de leurs parents, et conformément au projet éducatif élaboré en commun par le Personnel et l'équipe de Direction.

La mission de l'Association Saint Bernard est définie par le décret du 1er août 2000, conforté par les décrets de février 2007 et juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Extrait: « ...veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale... ».

L'accueil familial : qu'est-ce que c'est ?

L'accueil familial (ou crèche familiale) est une organisation mixte entre un accueil au domicile de l'assistante maternelle et un accueil collectif (1 journée par semaine). MELBA propose ce type d'accueil et chaque assistante maternelle accueille 3 enfants d'âge variable; un jour par semaine, chaque assistante maternelle intègre une équipe, les parents déposent leur enfant le matin et le récupèrent le soir à la crèche. Ce jour-là, l'assistante maternelle ne travaille que dans l'équipe de l'accueil collectif (pistaches ou myrtilles) et prend en charge le groupe d'enfants dans sa globalité. Les assistantes maternelles sont salariées de la crèche, elles participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de la pratique professionnelles. Nous fonctionnons ainsi depuis 2007. Depuis septembre 2013, nous participons à la sous-commission crèche familiale de la CDAJE.